

Le 27 Juillet 1995

**Jérôme Vielle
Philippe Curdy
Manuel Mottet**

PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE A.R.I.A.*

**Découverte d'un site préhistorique de moyenne altitude sur le territoire communal de Fully, à Chiboz d'en Bas, au lieu-dit le "Scex Rouge".
Premières observations.**

(*Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes)

Introduction

Le bureau d'archéologie A.R.I.A., avec l'accord de François Wiblé, archéologue cantonal du Valais et des propriétaires des parcelles¹, a effectué au "Scex Rouge" une série de carottages à la tarière dans le but d'appréhender l'étendue du site et la puissance des couches en place.

Sur 8 carottages pratiqués en divers points du site, 6 se sont révélés positifs, dont un a livré de la céramique. De plus, une prospection de surface assidue à l'emplacement des taupinières a permis d'augmenter la récolte de mobilier céramique.

Situation générale :

Territoire communal de Fully
Hameau de Chiboz d'en Bas
Lieu-dit "Le Scex Rouge"
Coordonnées : CN 1305, 577.025/112.325
Altitude : 1204 m
Surface : env. 20 000 m²

Le "Scex Rouge" se présente comme une proéminence granitique aux contours arrondis, ancrée dans le versant sud du Grand Chavalard. Créant d'abord une large ensellure, la pente remonte nettement par une succession de replats vers un petit plateau sommital, pour redescendre par une même disposition en "terrasses" et finir en un précipice dominant la plaine du Rhône. Le site est limité vers l'est par les gorges du Torrent de Randonnaz. Si l'accès le plus commode se situe au niveau de l'ensellure, une rampe rocheuse escarpée partant de la plaine permet également d'atteindre l'endroit, à l'abri des coulées torrentielles et avalanches.

Au nord, du côté de l'ensellure, une levée de terre colonisée par une haie de tilleuls semble encore barrer l'accès au site sur environ 40 mètres; cet empièchement suspect part du bord est du plateau donnant sur le Torrent de Randonnaz, et s'estompe vers l'ouest prolongé par un enrochement naturel.

Observations sédimentologiques :

L'essentiel des sédiments observés est constitué par des niveaux de loess très homogènes, parfois altérés. La puissance de la sédimentation varie considérablement suivant les endroits, entre 190 cm (Carotte n°6) et 26 cm (Carotte n°7). La roche mère, un granit rouge métamorphisé, affleurante en maints endroits n'est souvent recouverte que par l'humus d'une végétation à caractère steppique.

La couche archéologique consiste en un niveau de loess altérés contenant des charbons de bois, une esquille d'os dans la Carotte n°5 et de la céramique dans la 3. Elle affleure quasiment à la surface sous environ 5 cm d'humus et son épaisseur varie entre 13 cm et 90 cm.

Vu la densité de taupinières ainsi que la quantité de tessons récoltés en surface, de fortes perturbations d'origine animale sont à craindre dans les zones de faible accumulation de loess.

Premières observations sur les fragments de poterie² : (Ph. Curdy)

Les ramassages de surface ont livré une quinzaine de fragments de céramique de taille très réduite.

Un premier ensemble comprend deux tessons de céramique "indigène" de la fin du 2ème âge

¹ M. François Leu, 18. rue du Simplon, 1800 Vevey; Famille Michel Ançay, route du Manoir, 1926 Fully; M. Didier Ançay, route du Tilleul et M. et Sylvain Ançay, ruelle de la Voûte 1926 Fully.

² Le matériel céramique est déposé dans les locaux d'ARIA à Sion.

du Fer; pâte feuilletée, surface lissée pour l'un; pâte de même texture et décor impressionné de "lunules" à la baguette : ce type de décor est attribuable à un pot que l'on peut dater des deux derniers siècles av. J.-C.

Le reste comprend des récipients montés à la main; un premier ensemble de tessons à paroi épaisse, gros dégraissant, peut correspondre sous réserve à des jarres de l'âge du Bronze (Bronze moyen ou Bronze final probablement); un second ensemble présente des récipients à paroi plus fine, dégraissant visible, rattachable à des gobelets ou coupes de la même période.

En conclusion, le mobilier laisse transparaître au moins deux périodes principales d'occupation : l'âge du Bronze moyen ou final (deuxième moitié du 2ème millénaire av. J.-C.) et la fin du deuxième âge du Fer (les deux derniers siècles avant J.-C.). Aucun témoin attribuable aux époques néolithique ou romaine n'est visible, ce qui corrobore l'état des connaissances sur ce type de site de moyenne altitude en Valais. Ces deux périodes, l'âge du Bronze et le deuxième âge du Fer, correspondent en outre aux tombes et trouvailles isolées les plus fréquentes mises au jour sur le territoire de la commune de Fully, si l'on excepte le début de l'époque romaine également bien représenté.

Conclusion :

Les résultats encourageants de ces carottages nous invitent évidemment à pousser plus loin nos investigations. A cet effet, il conviendrait de demander aux propriétaires l'autorisation d'effectuer sur leur terrain quelques sondages à même d'étoffer le corpus de céramique et de fournir des dates C14; l'emplacement où la Carotte n°3 a révélé de la céramique nous semble approprié. A cela pourrait s'ajouter un carottage plus systématique de l'éperon et de l'ensellure, travail qui impliquerait alors la réalisation d'une topographie détaillée du site³.

A l'inaccessibilité du site durant les mois d'hiver (avalanches déblayées vers la fin mai cette année) s'ajoute le problème de la fauche des parcelles en été : la période idéale pour une éventuelle intervention serait donc l'automne.

En ce qui concerne un éventuel financement, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Fully maintient sa proposition de procéder à une recherche de fonds. Toutefois, en l'absence d'autres sources de financement, les délais imposés par de telles démarches repousseraient une éventuelle intervention à l'année prochaine au plus tôt.

³ Le seul document existant à notre connaissance est le plan cadastral de la commune de Fully à l'échelle 1/10000, avec des courbes de niveaux équidistantes de 20 mètres.